L'identité numérique et l'e-réputation sont deux concepts qui sont de plus en plus importants dans notre monde actuel, où la technologie et internet jouent un rôle central dans nos vies.

L'identité numérique est le reflet de nous-mêmes dans le monde digital. Elle est composée de notre présence en ligne, de nos activités en ligne, de nos publications, de nos messages, de nos photographies et de nos vidéos. Elle peut être divisée en plusieurs aspects : la personnalité numérique, la réputation numérique, les compétences numériques et l'image numérique. La personnalité numérique est la façon dont nous nous présentons à travers les réseaux sociaux, les blogs, les forums, etc. La réputation numérique est la façon dont les autres nous perçoivent en ligne, basée sur ce que nous publions, comment nous interagissons avec les autres, etc. Les compétences numériques sont celles que nous avons acquises pour utiliser efficacement les outils numériques. L'image numérique est la façon dont nous sommes perçus par les autres en ligne, y compris notre apparence, notre style de communication, etc. L'e-réputation est quant à elle la façon dont les autres nous jugent en ligne, l’aperçu global qu’ils ont de nous. L’identité numérique peut être positif comme négative selon les personnes, elle peut nous mettre en valeur ou nous rabaissé grandement.

Par exemple, elle peut permettre à un employeur de décidé entre 2 employés avec le même diplôme. Si l’employeur trouve sur l’employé 1 plusieurs articles de participations à des associations caritatives en tant que bénévole alors qu’il trouve des photos de l’employé 2 en train de faire la fête, son opinion sera plutôt de choisir l’employé 1 car il renvoie une image positive tandis que l’employé 2 renvoie une image plus négative. Il faut donc faire très attention à se que nous postons en ligne car si sur le moment cela peut nous sembler amusant, il ne faut pas oublier que c’est par se biais que les autres vont forgé leur opinions sur nous. Il nous faut donc bâtir une e-réputation la plus poussé possible, où tout du moins faire attention à ce qu’elle ne soit pas négative.

Pour bâtir une bonne réputation, il faut tout d’abord savoir dans quel état elle est à l’heure actuelle. Pour cela, il suffit de passer quelques minutes à écumer le web, en cherchant notre nom prénom sur différents moteurs de recherche, si nous y observons des résultats négatifs pour nous nous pouvons soit les supprimés s’ils nous appartiennent soit les faires supprimés s’ils ont été posté sans notre consentement, d’après l’Article 17 du règlement général sur la protection des données - (Droit à l'effacement).

Dans mon cas, si on tape mon nom et prénom sur un moteur de recherche, on ne trouve qu’un placement à un compétition de karaté auquel j’ai participé en 2017 et un avis de décès concernant mon grand père où mon nom est cité comme étant son petit-fils. Il y’a quelques mois, on pouvait aussi trouver une participation à un cross au niveau départementale auquel j’avais participé, mais l’article n’est plus accessible par tout le monde à ma connaissance. On peut dire que mon e-réputation est plutôt neutre, aucun point autre que des participations a des compétitions sportives ne peuvent me mettre en valeur mais rien ne peut me nuire non plus car rien n’est accessible.